Séchage en grange: de la conduite en routine au perfectionnement

PUBLIC CIBLE

Éleveurs de la Loire et des départements voisins disposant d'un système de séchage en grange.
/! il ne s'agit pas d'une formation pour la réflexion de la mise en œuvre et du dimensionnement
/! possibilité de participer au module 1 et/ou 2 indépendamment.

OBJECTIFS

Améliorer la conduite d'une installation existante de séchage en grange: récolte, engrangement et ventilation
Perfectionner la maîtrise de son installation et notamment le coût de fonctionnement de celle-ci

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

2 modules, 2 objectifs

Module 1 - Conduite d'une installation de séchage en grange (2 journées)
– Permettre aux futurs utilisateurs l'acquisition des bonnes pratiques.
– Conduite d'un chantier de récolte (surface, déroulement et optimisation du chantier).
– Gestion de l'engrangement.
– Conduite et surveillance de la ventilation.

Module 2 - Améliorer le fonctionnement d'une installation de séchage en grange existante et maîtriser ses dépenses énergétiques (1 journée)
– Identifier les points à améliorer.
– Estimer le coût et évaluer la pertinence des améliorations possibles de son installation.
– Méthode pour quantifier et évaluer ces dépenses énergétiques (électricité).
– Optimiser sa conduite de ventilation.
– Informer sur les solutions photovoltaïques permettant une maîtrise de ces charges d'électricité sur son exploitation.
– Estimer le coût et évaluer la pertinence de la mise en place d'un projet photovoltaïque avec autoconsommation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Module 1: fév/mars 2022
2 demi-journées en salle et 2 demi journée de visite technique sur une exploitation équipée et expérimentée.

Module 2 : oct. 2022
Une demi-journée en salle et une demi journée de visite technique sur une exploitation en recherche de la maîtrise des dépenses énergétiques.

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Loire

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 28/02/2022

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS
gratuit pour les agriculteurs eligibles VIVEA Adhésion ADDEAR 42 agriculteur 100euros/an et porteur de projet 20euros/an. Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles: nous consulter. L'absence de droit formation ne doit pas être un frein, nous con

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Pierre Crouzoulon
pierre@addear42.fr
ADDEAR Loire
Tiers-lieu Le Treuil
148 Chemin du Treuil
42330 Chamboeuf
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation : 82690566569

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

Date	Lieu	Intervenant
10/10/2022	St Cyr de Valorges 42 Loire	idem
01/03/2022	Saint-Maurice en Gourgois 42 Loire	idem
28/02/2022	Sauvain 42990 Loire	Yann Charrier, ingénieur indépendant spécialisé dans le conseil séchage en grange des fourrages.

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Agriculture biologique | Alimentation, conduite d\'élevage | Approche globale | Pratiques d\'élevage

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)